

Annexe 1 – Informations supplémentaires concernant les services proposés par l’ONE

Cette annexe fournit des indications supplémentaires concernant les différents services proposés par l’ONE dont nous faisons la description et l’analyse critique dans le chapitre 2 de notre rapport de recherche.

1. Les Travailleurs médico-sociaux (TMS)

Profil des TMS de l’ONE, leur statut et état des prestations par subrégion

	TMS	Prestations (N)			Age moyen (en années)	Statut (%)		Formation (%)		
	Nombre (N)	Temps plein	Mi-temps	Autres prest.		Statutaires	Contractuels	Assistants sociaux	Infirmiers	Accoucheurs
Brabant wallon	41	19	11	11	45	75,6%	24,4%	53,7%	36,6%	9,8%
Bruxelles	230	148	33	49	41	40,9%	59,1%	66,1%	27,1%	6,8%
Hainaut	263	169	27	67	42	58,6%	41,4%	55,6%	39,2%	5,2%
Liège	168	99	24	45	43	66,7%	33,3%	52,2%	43,9%	3,8%
Luxembourg	49	21	12	16	46	67,3%	32,7%	34,7%	61,2%	4,1%
Namur	66	46	8	12	42	68,2%	31,8%	50,8%	46,2%	3,1%
TOTAL	817	502	115	200	43	57,4%	42,6%	56,1%	38,6%	5,4%

Figure 1 – Profil des TMS de l’ONE, leur statut et état des prestations par subrégion (ONE, 2015a).

La figure 1 reprend les profils des TMS, leur statut et l’état des prestations pour chacune des 6 subrégions. Cette dernière permet de constater que c’est en province du Hainaut que l’on retrouve le plus grand nombre de TMS (263 TMS), suivi de Bruxelles (230 TMS). Pris ensemble, les TMS du Hainaut et de Bruxelles représentent 60% des prestations des TMS. A contrario, le plus petit nombre de TMS se trouve dans le Brabant Wallon (41 TMS) (ONE, 2015a).

2. Les consultations prénatales

2.1. Les consultations prénatales : quelques chiffres

Au total, l’ONE compte 37 structures de consultations prénatales en FWB pour l’année 2015. Notons que ce chiffre est en diminution : il était de 43 dans les années 2011 à 2013, pour passer à 40 lieux en 2014 et à 37 en 2015. L’ONE (2015a, p. 8) explique cela par « *une série de fermeture de consultations prénatales où l’activité était devenue très faible* ».

Evolution du nombre de structures par subrégion

	«Consultations prénatales de quartier (CPNQ)»	«Consultations prénatales hospitalières (CPNH)»
Région de Bruxelles-Capitale	8	6
Brabant wallon	1	0
Hainaut	2	13
Liège	0	3
Luxembourg	0	0
Namur	3	1
TOTAL FWB	14	23

Figure 2 – Nombre de CPN par région (ONE, 2015a, p.7).

Implantation des Consultations prénatales

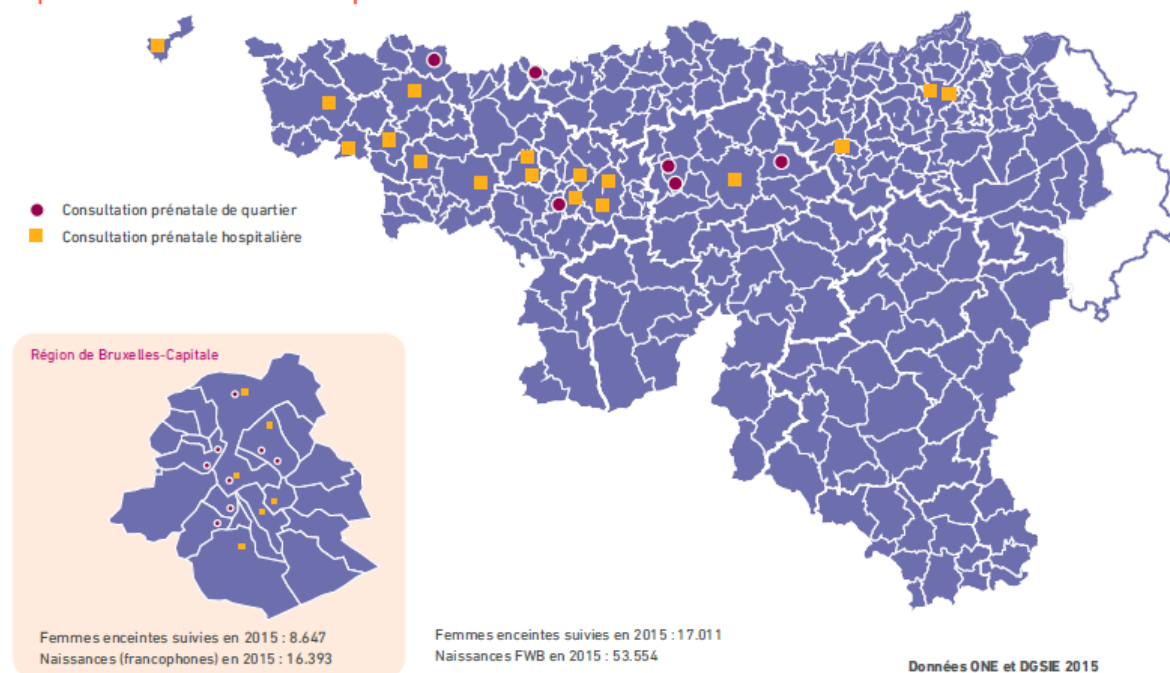


Figure 3 – Implantation des CPN (ONE, 2015a, p.7).

Les figures 2 et 3 reprennent respectivement le nombre de CPN par région et les implantations des CPN. Nous pouvons constater un nombre plus important de consultations hospitalières (23 CPNH) comparativement aux consultations de quartier (14 CPNQ). En outre, c'est dans le Hainaut que l'on retrouve le plus de consultations hospitalières (13 CPNH) alors que le Brabant Wallon et le Luxembourg n'en ont aucune. Concernant les consultations de quartier, elles sont plus nombreuses en région Bruxelles-Capitales (8 CPNQ). A contrario, les régions de Liège et du Luxembourg ne disposent d'aucune consultation prénatale de quartier. Notons dès lors que le Luxembourg ne bénéficie ni de consultations prénatales hospitalières (CPNH) ni de consultations prénatales de quartier (CPNQ) (ONE, 2015a).

Evolution du nombre de nouvelles inscrites par type de structure en FWB

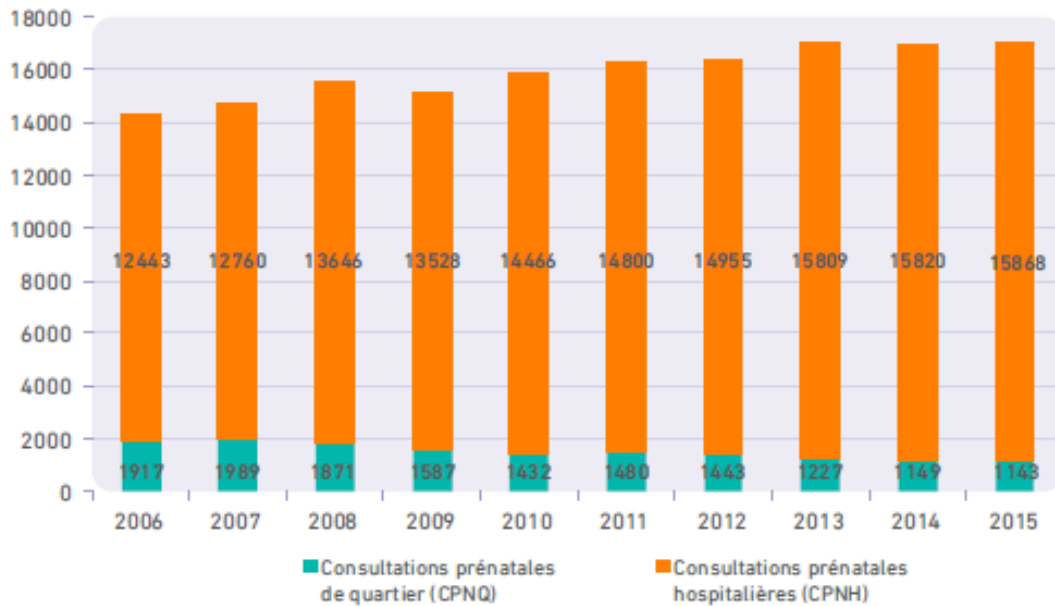


Figure 4 – Evolution du nombre de nouvelles inscriptions par structure en FWB (ONE, 2015a, p.8).

Sur les 53.556 naissances en FWB au cours de l'année 2015, 17.011 femmes enceintes ont été suivies par les consultations prénatales. Plus particulièrement, en région Bruxelles-Capitale, sur les 16.393 naissances francophones en 2015, 8.647 femmes enceintes ont été suivies par les CPN, soit environ la moitié (ONE, 2015).

La figure 4 permet de constater que la majorité des futures mères se rendent dans les consultations hospitalières (15.868 nouvelles inscrites en 2015) en comparaison aux consultations de quartier (1.143 nouvelles inscrites en 2015). De même, la figure 4 met en évidence une augmentation constante du nombre de nouvelles inscrites aux CPN ces 10 dernières années. Ainsi, bien que le nombre de structures de consultations prénatales diminue, le nombre d'inscrites augmente (ONE, 2015).

2.2.Consultations prénatales : Documents et site Internet

Une brochure à destination des parents reprend des informations utiles par rapport aux consultations prénatales (figure 5).

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

La consultation prénatale vous accueille

Pour :

- vous écouter, répondre à vos questions, vous donner des conseils.
- surveiller votre santé [pression artérielle, poids...]
- surveiller la vitalité et la croissance du bébé ;
- réaliser un examen gynécologique ;
- prescrire les examens de surveillance et de dépistage proposés lors du suivi de grossesse.

1 ^{ère} grossesse	2 ^{ème} grossesse	Echographies
6-8 sem.	4-8 sem.	
13 sem.	13 sem.	12 sem.
17-18 sem.	19 sem.	
23 sem.	23 sem.	22 sem.
27-29 sem.	28 sem.	
33 sem.	33 sem.	32 sem.
36 sem.	37 sem.	
39 sem.	39-40 sem.	
40 sem.		

LA CONSULTATION PRÉNATALE DES QUESTIONS SUR VOTRE GROSSESSE ?

STUTTES RESPONSABLES : Sarah PALMENTIER
REALISATION : ONE

LA CONSULTATION PRÉNATALE DES QUESTIONS AU SUJET DE VOTRE GROSSESSE ?

La consultation prénatale près de chez vous ...

Pour connaître l'adresse et les horaires de la consultation prénatale la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.one.be ou téléphonez à l'Administration subrégionale de l'ONE de votre province :

Administration centrale : 02 542 12 11 - info@one.be

Bruxelles : 02 511 47 51 - asr.bruxelles@one.be
 Brabant wallon : 02 654 00 99 - asr.brabant-wallon@one.be
 Hainaut : 065 39 96 60 - asr.hainaut@one.be
 Liège : 04 344 94 94 - asr.liege@one.be
 Luxembourg : 061 23 99 60 - asr.luxembourg@one.be
 Namur : 081 72 38 00 - asr.namur@one.be

Comment se préparer à l'accouchement et à l'allaitement ?
 Faut-il prendre des précautions particulières ?
 Comment préparer la venue de votre bébé ?
 Quel suivi de votre grossesse ?

Un accompagnement par des professionnelles

La consultation prénatale est un lieu ouvert à tous les futurs parents. Elle est située dans votre quartier ou à l'hôpital. Vous y serez accueillie par une équipe de professionnels formés au suivi de la grossesse : sage-femme, médecin généraliste ou gynécologue et travailleur médico-social. Ils vous accompagneront sur le plan médical et social pendant tout le déroulement de la grossesse. Les services de la consultation sont gratuits et accessibles à tous !

Une écoute et un soutien personnalisés

Le travailleur médico-social (TMS) de l'ONE* vous proposera un ou plusieurs entretiens, lors d'une visite à domicile ou d'une consultation. Au cours du premier entretien, vous recevrez le carnet "Devenir parents". Ce carnet vous informe sur les services offerts pour répondre aux besoins des enfants et des parents. Le TMS est disponible pour vous accompagner durant la grossesse et aborder avec vous vos préoccupations :
 → alimentation, fatigue, travail, préparation à l'accouchement et à l'allaitement, formalités administratives, droits sociaux...
 Il vous informera aussi des activités organisées par votre consultation prénatale :
 → préparation à l'accouchement et à l'allaitement, soirées d'information, soutien à l'arrêt du tabagisme...

Un suivi médical de qualité

L'équipe de la consultation surveillera le déroulement de la grossesse, veillera à votre santé et à celle de votre bébé. Vous serez informée sur l'ensemble des mesures d'hygiène et de prévention à suivre pour que la grossesse se déroule au mieux. Trois échographies de grossesse seront en général prescrites et effectuées en dehors de la consultation. Lors de votre première visite, vous recevrez le "Carnet de la mère", journal de bord de la grossesse. Gardez-le précieusement ! Il servira de lien entre tous les professionnels de la santé qui vous accompagneront durant ces 9 mois, et sera une source d'informations précieuses.

En cas de difficultés ?

Les professionnels présents à vos côtés vous accompagnent également si vous éprouvez un problème de grossesse nécessitant un avis spécialisé en milieu hospitalier. La consultation prénatale vous adressera dans ce cas à son hôpital de référence situé dans votre région ou vers l'hôpital de votre choix. En cas de maladie, vous pouvez également faire appel à votre médecin traitant.

Figure 5 – « La consultation prénatales – Des questions au sujet de votre grossesse ? ».

Le site internet de l'ONE reprend également une explication des consultations prénatales ([lien](#)). De plus, le site propose un outil fort utile pour les parents : il est en effet directement possible de rechercher une consultation prénatales proche de chez soi, en indiquant son code postal, sa commune/localité ou le nom de la consultation, ainsi que le type de consultation souhaitée (consultation prénatale ou consultation pour enfants) (figure 6).

Rechercher

Code Postal et et et [Liste de codes postaux](#)

Commune/Localité

Nom de la Consultation

Consultation prénatale

Consultation pour enfants

tous types de Consultation

Envoyer

Figure 6 - Recherche d'une consultation sur le site internet de l'ONE.

Suite à la recherche effectuée, le site Internet affiche une carte reprenant les emplacements des différentes consultations selon les critères de sélection. La figure 7 illustre à cet effet les consultations prénatales pour l'ensemble de la Belgique.

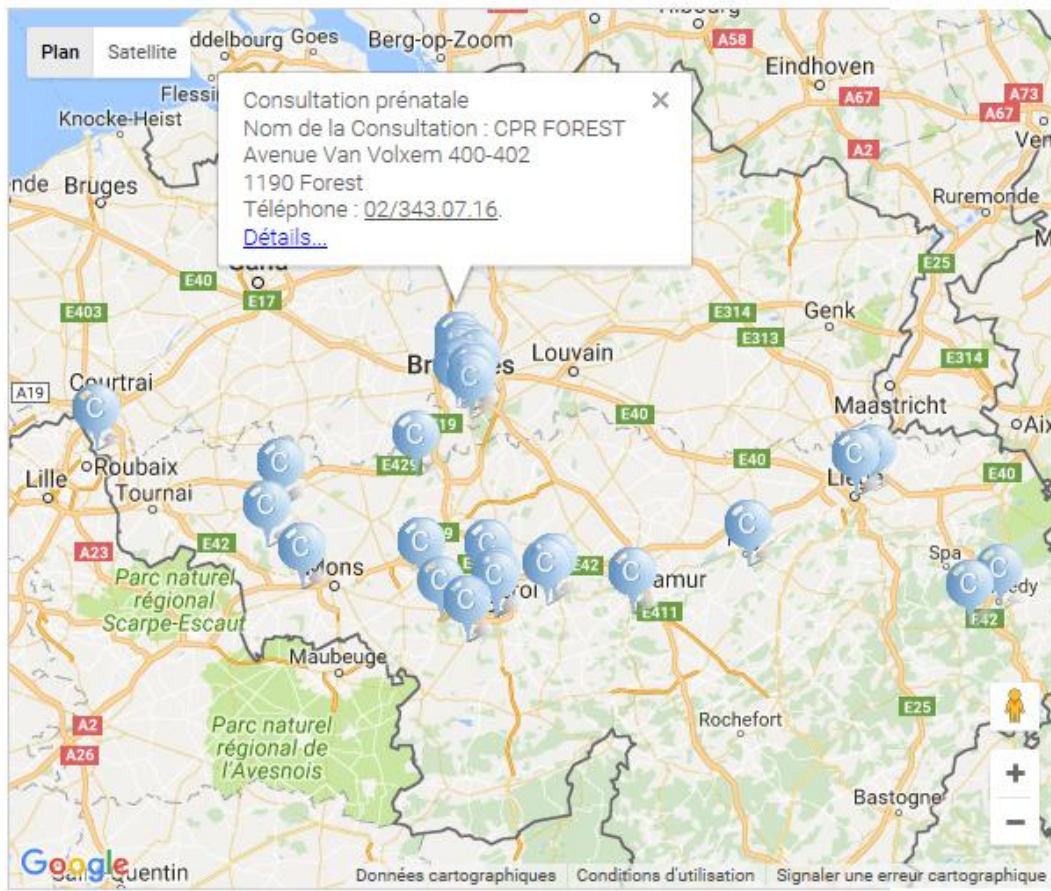


Figure 7 – Carte des emplacements des consultations prénatales en Belgique (depuis le site www.one.be).

De plus, le site propose de télécharger les résultats de la recherche effectuée, fournissant ainsi les consultations selon les critères sélectionnés leur nom, adresse, numéro de téléphone et les horaires d'ouverture (exemple en figure 8).

<p>Consultation prénatale Nom de la Consultation : CPR BRUXELLES Rue des Tanneurs 169 1000 Bruxelles Téléphone : 02/510.01.88</p> <p>Séances : Jour et heure : MAR 08:30:00 Tranche d'âge : 0 à 6 ans Fréquence : 1 fois par semaine</p> <p>Jour et heure : JEU 09:00:00 Tranche d'âge : 0 à 6 ans Fréquence : 1 fois par semaine</p>
--

Figure 8 - Exemple de résultat depuis le site www.one.be.

3. Consultations pour enfants

3.1. Consultations pour enfants : quelques chiffres

Répartition du nombre de structures de suivi de l'enfant par subrégion

	«Consultations pour Enfants»	«Maisons de l'enfance»	«Antennes de consultation»	«Consultations périodiques»	«Cars sanitaires»	TOTAL
Région de Bruxelles-Capitale	74	0	6	0	0	80
Brabant wallon	28	0	5	10	0	43
Hainaut	130	1	80	29	0	240
Liège	77	1	33	16	2	129
Luxembourg	18	0	3	3	3	27
Namur	31	0	31	17	1	80
TOTAL FWB	358	2	158	75	6	599

Figure 9 – Répartition du nombre de structures de suivi de l'enfant par subrégion (ONE, 2015a, p.11).

Communes avec au moins une implantation de Consultation pour enfants et/ou Antenne de consultation

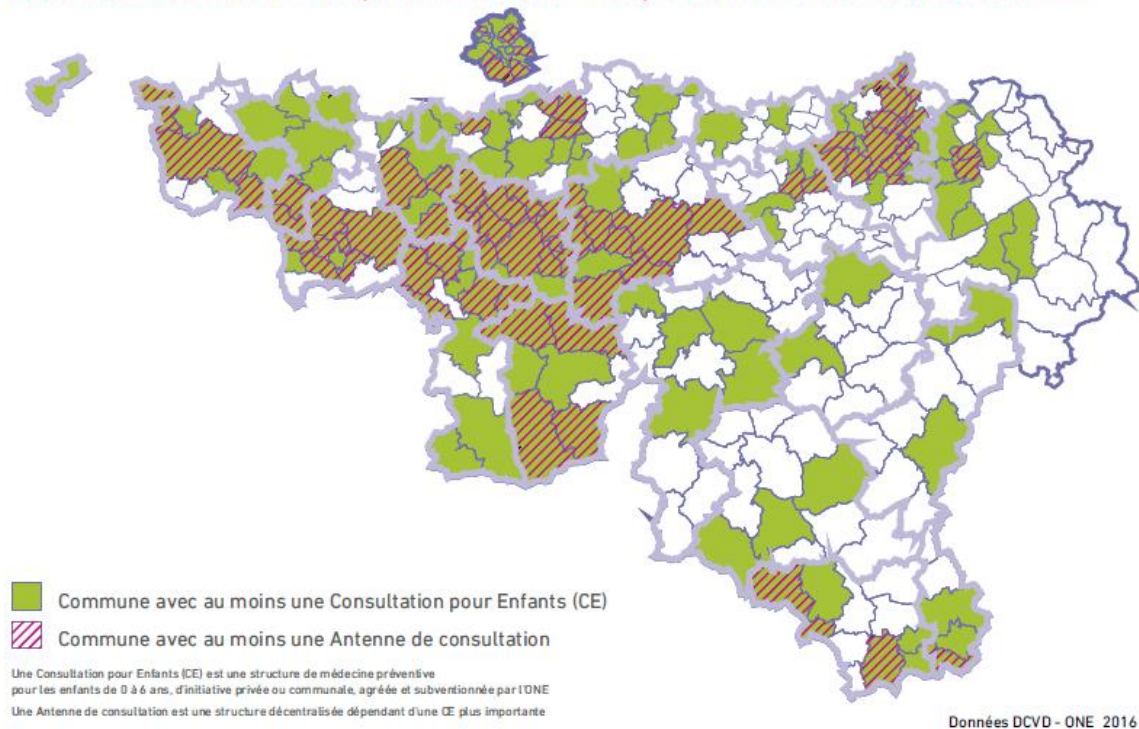


Figure 10 – Communes avec un moins une implantation de consultation pour enfants et/ou une antenne de consultation (ONE, 2015a, p.12).

Communes avec arrêt de cars sanitaires

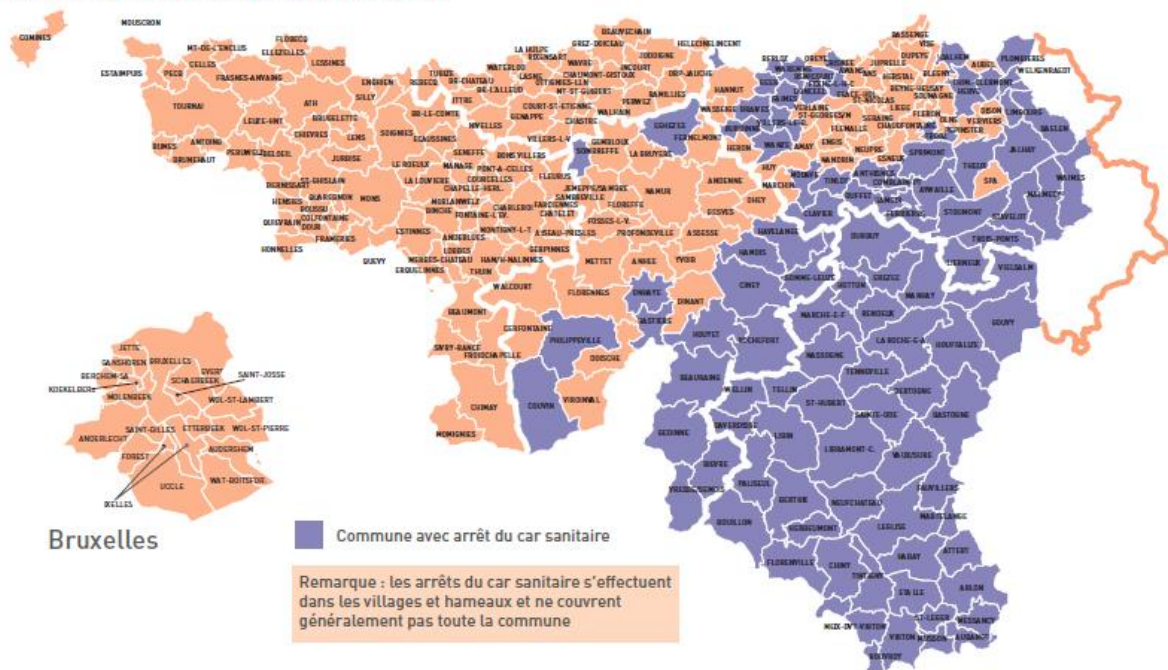


Figure 11 – Communes avec arrêt de cars sanitaires (ONE, 2015a, p.13).

La figure 9 reprend la répartition du nombre de structures de suivi de l'enfant par subrégion, la figure 10 les communes disposant d'au moins une implantation de consultation pour enfants et/ou une antenne de consultation et la figure 11 les communes dans lesquelles les cars sanitaires s'arrêtent.

Au total, la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose de 599 structures de suivi de l'enfant de 0 à 6 ans (chiffres 2015). Le Hainaut comprend le nombre le plus important de CPE (240), suivi de Liège (129). En revanche, ce sont les régions du Brabant Wallon (43 CPE) et du Luxembourg (27 CPE) qui comptabilisent le plus petit nombre de structure de suivi de l'enfant (ONE, 2015a). Notons que, tout comme nous avons pu le remarquer pour les consultations prénatales, l'ONE en chiffre (2015a) constate une diminution du nombre de consultations pour enfants : elles étaient ainsi au nombre de 625 en 2011, 609 en 2014 et 599 en 2015. A nouveau, l'ONE (2015a, p. 11) explique cette diminution « *par la fermeture de certaines consultations peu fréquentées et/ou le regroupement de certaines d'entre elles avec d'autres structures, sans que ce mouvement ne constitue toutefois une tendance de fond structurelle.* ».

Les principales structures sont des Consultations pour Enfants (358 CPE) et des Antennes de consultation (158 antennes). C'est notamment dans le Hainaut que l'on retrouve le plus de consultations pour enfants (130) et d'antennes de consultation (80). En FWB, il existe 75 consultations périodiques (principalement situées dans le Hainaut), 6 cars sanitaires (1 à Namur, 2 à Liège et 3 dans le Luxembourg) et 2 Maisons de l'enfance (1 dans le Hainaut et 1 à Liège) (ONE, 2015a).

Les figure 10 et 11 permettent de constater que la partie gauche de la FWB dispose de plus de consultations pour enfants et d'antennes de consultation, mais ne bénéficie pas d'arrêts du car alors que, au contraire, la partie droite de la FWB ne dispose pas (ou moins) de consultations pour enfants ou d'antennes de consultation mais est plus desservie par les cars sanitaires.

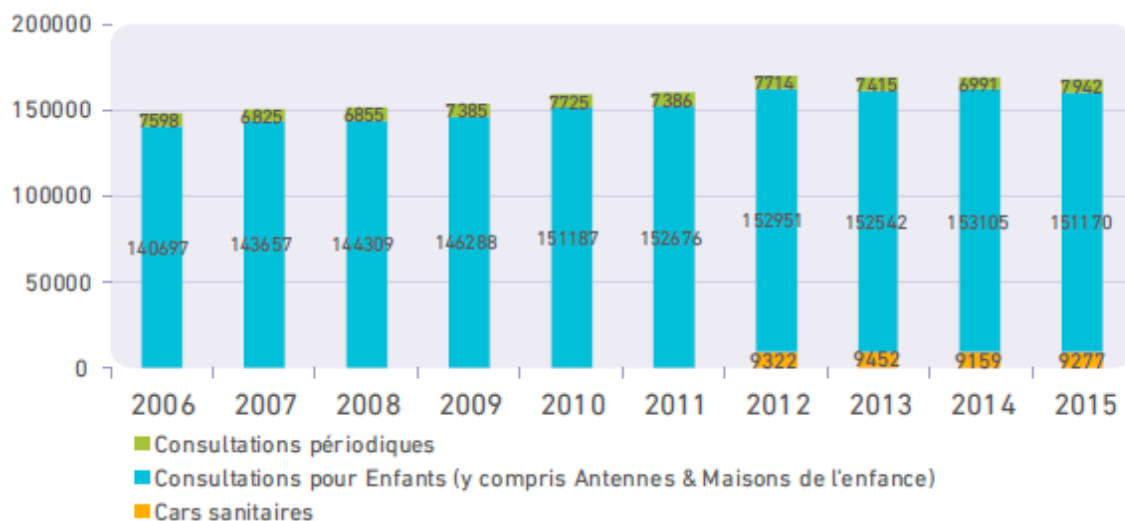


Figure 12 – Evolution de la fréquentation dans les consultations pour enfants (ONE, 2015a, p.13).

Dans la figure 12, l'ONE (2015a) note une augmentation significative (d'environ 8%) entre 2006 et 2012 en ce qui concerne le nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans qui fréquentent les consultations ONE (hors cars sanitaires). L'ONE (2015a, p.13) explique cela par « l'amélioration du taux de couverture vaccinale », « l'amélioration de l'accessibilité des services offerts par l'ONE depuis la réforme des consultations pour enfants de 2004 » et « l'attractivité des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale ». Depuis 2013, le nombre d'enfants suivis en consultations (y compris via les cars sanitaires) et presque stable, mais avec une légère tendance à la baisse malgré tout (ONE, 2015a).

Le nombre d'enfants présents

	Inscrits annuels	Inscrits annuels / Enfants 0-6 ans	Présences	Présences / Inscrits annuels
Région de Bruxelles-Capitale	57.225	52,3%	152.094	2,7
Brabant wallon	10.374	34,3%	28.145	2,7
Hainaut	41.018	38,5%	128.116	3,1
Liège	37.623	45,6%	102.454	2,7
Luxembourg	9.807	41,9%	27.037	2,8
Namur	12.342	32,1%	34.644	2,8
TOTAL FWB	168.389	43,1%	472.489	2,8

Figure 13 – Nombre d'enfants présents en consultations pour enfant par région (ONE, 2015a, p.14).

La figure 13 permet de constater que le taux de couverture moyen de l'ONE pour les enfants âgés de 0 à 6 ans en FWB est de 43,1%¹. Dans son rapport, l'ONE (2015a) retire 3 groupes de ces chiffres :

- Un premier groupe comprend la région Bruxelles-Capitale avec un taux de couverture de 52,3%. Il s'agit du taux de suivi le plus élevé. L'ONE explique cela par les caractéristiques socio-économiques moyennes de la population bruxelloise et par la proximité des structures
- Un deuxième groupe comprend le Hainaut (taux de couverture : 38,5%), Liège (45,6%) et le Luxembourg (41,9%). L'ONE explique le recours assez important aux services de l'ONE en ce qui concerne le suivi de l'enfant dans la région du Luxembourg par la faible densité de services médicaux disponibles dans cette province
- Un troisième groupe comprend Namur (taux de couverture : 32,1%) et le Brabant Wallon (34,3%). L'ONE (2015a) spécifie que les conditions socio-économiques de ces populations sont plus favorables.

Répartition subrégionale du nombre d'enfants inscrits en Consultation pour enfants

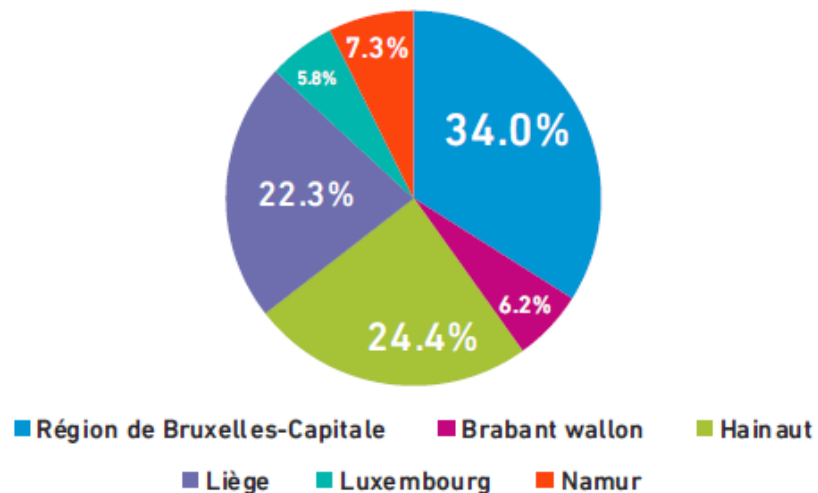


Figure 14 – Répartition subrégionale du nombre d'enfants inscrits en consultation pour enfants (ONE, 2015a, p.14).

La figure 14 illustre la répartition subrégionale du nombre d'enfants inscrits en consultation pour enfant et permet de constater que c'est en région Bruxelles-Capitale que l'on retrouve le pourcentage le plus important d'enfants suivis (34%). A contrario, c'est dans la province du Luxembourg que ce pourcentage est le plus faible (5,8%).

¹ L'ONE (2015a, p. 14) précise que : « Ce chiffre inclut les enfants bénéficiant du suivi organisé par l'Office pour les milieux d'accueil de type Maisons d'Enfants ou Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance, lequel est rattaché à des structures de consultation pour enfants. Par contre, il ne tient pas compte du suivi médical réalisé en crèches et préguardiennats, lequel est uniquement subventionné par l'Office. »

Taux d'inscrits annuels en structures de suivi de l'enfant sur le nombre d'enfants de 0 à 6 ans en 2015 par âge et par province

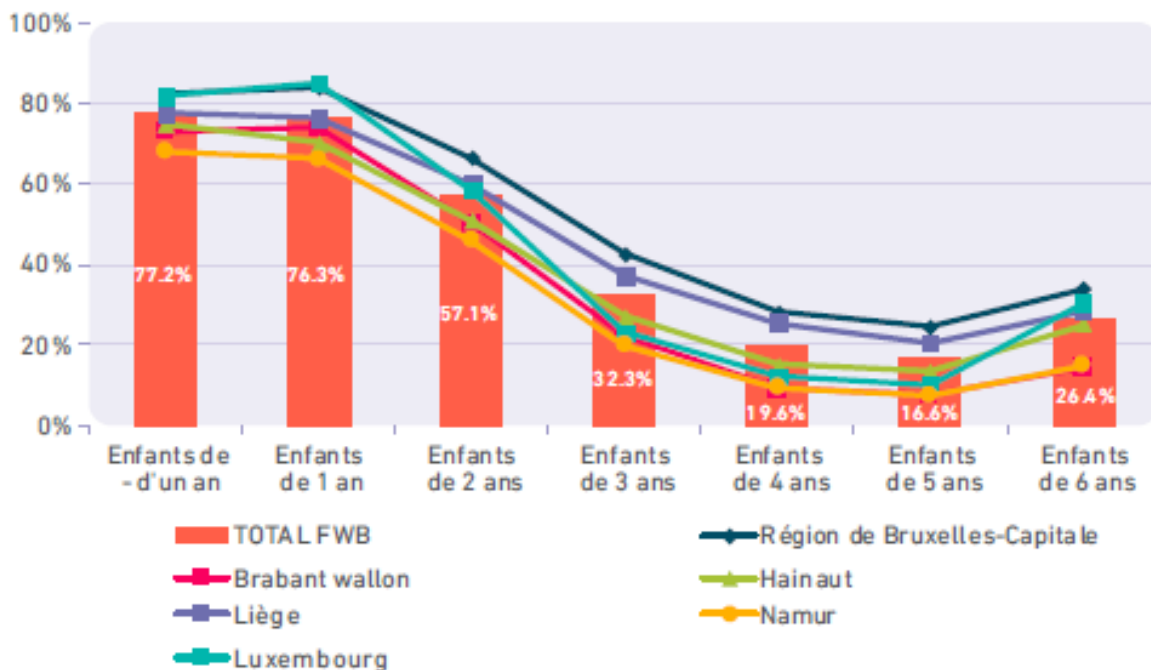


Figure 15 – Taux d'inscrits annuels en structures de suivi de l'enfant sur le nombre d'enfants de 0 à 6 ans en 2015 par âge et par province (ONE, 2015a, p.15).

La figure 15 permet de nuancer les observations. En effet, le taux de couverture de 43,1% des enfants (0-6 ans) suivis en consultation en FWB varie en fonction de l'âge de l'enfant. Ainsi, 77,2% des enfants âgés de moins d'un an sont suivis par les consultations. Le taux diminue ensuite légèrement pour passer à 76,3% pour les enfants d'un an, puis passe à 57,1% pour les enfants âgés de 2 ans. Le taux continue ensuite de diminuer à 3 ans, (32,3%), 4 ans (19,6%) et 5 ans où il est le plus bas (16,6%), pour ensuite légèrement augmenter à 6 ans (26,4%). L'ONE explique l'augmentation du taux chez les enfants âgés de 6 ans « par le fait qu'une faible part d'enfants suivis par l'Office vont au-delà du septième anniversaire et sont rapportés sur le graphique à la population âgée de 6 ans uniquement » (ONE, 2015a, p. 15).

3.2.Consultations pour enfants : documents et site Internet

Une brochure à destination des parents reprend des informations utiles par rapport aux consultations pour enfants (figure 16).

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Un accueil de qualité

Des volontaires vous accueillent dès votre arrivée à la consultation. Ils présentent et mesurent votre bébé tout en étant attentifs au bon déroulement de la consultation.

Ils veillent à ce que celle-ci soit un véritable moment d'échanges et de détente en vous proposant, à vous et votre enfant, une série d'activités (conférences, coin jeux, coin lecture, psychomotricité, massage bébé...).



LA CONSULTATION POUR ENFANTS DES QUESTIONS AU SUJET DE VOTRE ENFANT ?

LA CONSULTATION POUR ENFANTS DES QUESTIONS AU SUJET DE VOTRE ENFANT ?

La consultation pour enfants près de chez vous ...

Pour connaître l'adresse et les horaires de la consultation pour enfants la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.one.be ou téléphonez à l'Administration provinciale de l'ONE de votre province :

Administration centrale : 02 542 12 11 - info@one.be

Bruxelles : 02 511 47 51 - asr.bruxelles@one.be
 Brabant wallon : 02 656 08 90 - asr.brabant.wallon@one.be
 Hainaut : 065 39 96 60 - asr.hainaut@one.be
 Liège : 04 344 94 94 - asr.liège@one.be
 Luxembourg : 061 23 99 60 - asr.luxembourg@one.be
 Namur : 081 72 36 00 - asr.namur@one.be

ONE 100% volontaires

Travaillant bénévolement de 10h à 18h

36, rue de l'Épave 1050 Bruxelles
 Tel. 02 542 12 11 / Fax. 02 542 12 31
www.one.be

ONE.be

Quel suivi de santé pour votre enfant ?
 Quel accompagnement de son développement ?
 Son alimentation est-elle adaptée ?
 Quand doit-il être vacciné ?

ONE.be

Le suivi médical de votre enfant

Des examens médicaux de qualité pour surveiller la santé et la croissance de votre enfant.

→ Selon un calendrier précis, à des moments importants de la vie de votre enfant :

- 15 examens de 0 à 3 ans
- 3 examens de 4 à 6 ans

→ Un médecin et un travailleur médico-social (TMS) de l'ONE* sont à votre disposition, sur rendez-vous, pour examiner et vacciner votre enfant, observer comment il se développe et aussi pour vous écouter, répondre à vos questions, vous donner des conseils ...

Calendrier des visites proposées

Sauf difficultés particulières, votre enfant sera vu à l'âge de ...

15 jours	1 mois
3 mois et demi	2 mois
4 mois	3 mois
5 mois	4 mois
6 - 8 mois	5 mois
9 - 10 mois	6 - 8 mois
12 - 13 mois	9 - 10 mois
14 - 15 mois	12 - 13 mois
18 mois	14 - 15 mois
2 ans	18 mois
2 ans et demi	2 ans
3 ans	2 ans et demi
4 ans	3 ans
5 - 6 ans	4 ans
	5 - 6 ans

À titre préventif



Les examens réalisés à la consultation ONE sont uniquement **PRÉVENTIFS**. Ils ne peuvent pas remplacer le suivi du médecin traitant de votre enfant.

Pour que votre enfant bénéficie d'un suivi optimal de sa santé : rendez-vous à l'ONE pour la prévention et chez son médecin traitant (pédiatre ou généraliste) quand il est malade.

Une écoute et un accompagnement

Le travailleur médico-social de l'ONE (TMS) est disponible pour :

- vous accompagner dans la découverte de votre rôle de parent et aborder avec vous vos différentes préoccupations : allaitement, sommeil, sécurité, colère, étapes du développement ...
- vous rencontrer à votre domicile, lors d'un entretien au local de consultation ou lors d'une permanence.
- vous informer à propos des activités organisées par la consultation :
 - Conférences
 - Coin jeux
 - Coin lecture
 - Psychomotricité
 - ...



Figure 16 – « *Les consultations pour enfants – Des questions au sujet de votre enfant ?* ».

A l'instar des consultations prénatales, le site internet de l'ONE ([lien](http://www.one.be)) explique également les consultations pour enfants et permet de trouver une consultation pour enfants proche de chez soi ([lien](http://www.one.be)) (figure 17).

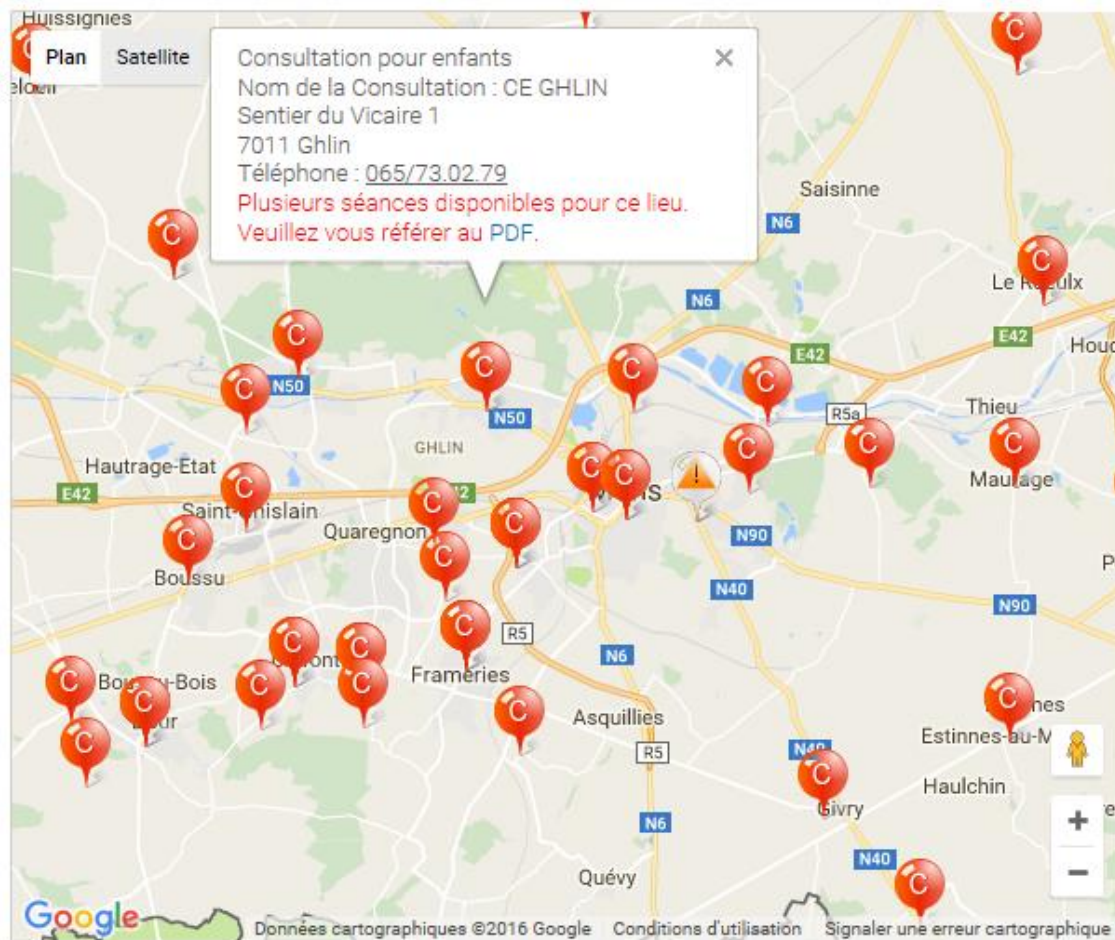


Figure 17 – Exemple de résultat de recherche d’une consultation pour enfant dans le Hainaut (depuis le site www.one.be).

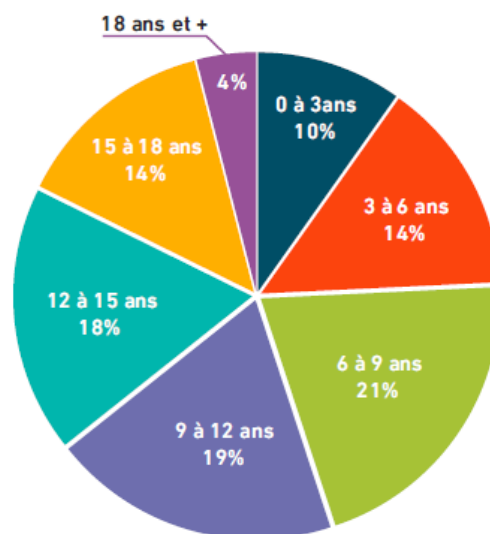
4. SOS Enfants

4.1.SOS Enfants : quelques chiffres

En 2015, les équipes SOS Enfants ont reçus 5.972 signalements, concernant au total 5.447 enfants ; pour 1 enfant sur 10, le signalement est dès lors double, voire multiple (ONE, 2015a). Suite à ces signalements, 1.944 enfants différents ont été pris en charge, soit 37%. Depuis 2011, l’ONE (2015a) note une augmentation, bien que légère, du nombre de signalement (4.804 signalements d’enfants différents en 2011 contre 5.447 en 2015).

En moyenne, 53,1% des signalements sont faits par des professionnels et 46,1% par des non-professionnels, dont principalement par la mère de l’enfant (52,2% des signalements), l’entourage familial (18,3% des signalements ; ce sont ici surtout les grands-parents) ou le père de l’enfant (17,8% des signalements). Notons que 1,4% des signalements sont faits par le couple parental et 0,9% par l’enfant lui-même (ONE, 2015a).

Pourcentage d'enfants pris en charge par tranche d'âges



La tranche d'âge de 0 à 3 ans sousentend la catégorie d'âge jusqu'à la veille du troisième anniversaire de l'enfant.

Figure 18 – Pourcentage d'enfants pris en charge par tranche d'âge (2015a, p. 21).

La **figure 18** reprend le pourcentage d'enfants qui ont été pris en charge dans le courant de l'année 2015 par tranches d'âges. Cela permet de constater une proportion importante d'enfants âgés entre 9 et 15 ans ; au total, ces tranches d'âges représentent 58% des prises en charge (72% si l'on étend aux enfants âgés entre 9 et 18 ans) (ONE, 215a). Notons également que, dans 52% des cas, les enfants pris en charge sont de sexe féminin (47% masculin et 1% non précisé) (ONE, 2015a).

5. ONE Adoption

5.1. ONE Adoption : quelques chiffres

En 2015, les équipes psycho-sociale du service ONE Adoption ont suivis 75 mères ou couples de parents de naissances. La majorité des mères biologiques résident dans la région de Bruxelles (31), suivis du Hainaut (19) et de Liège (13). Sur l'ensemble de ces situations, 30 d'entre elles ont abouties à un projet d'adoption avec consentement ; ainsi, 31 enfants (dont des jumeaux) ont été confiés à des candidats adoptants. Les 45 autres mères ou couples suivis ont finalement pris la décision de rester parents de leur enfant et de renoncer à l'adoption (ONE, 2015a).

Parmi les mères ayant choisies de confier leur enfant à l'adoption, 21 d'entre elles étaient célibataires et 7 en couple (manque d'information pour 2 des mères) (ONE, 2015a).

6. Accueil petite enfance

6.1. Accueil petite enfance : quelques chiffres

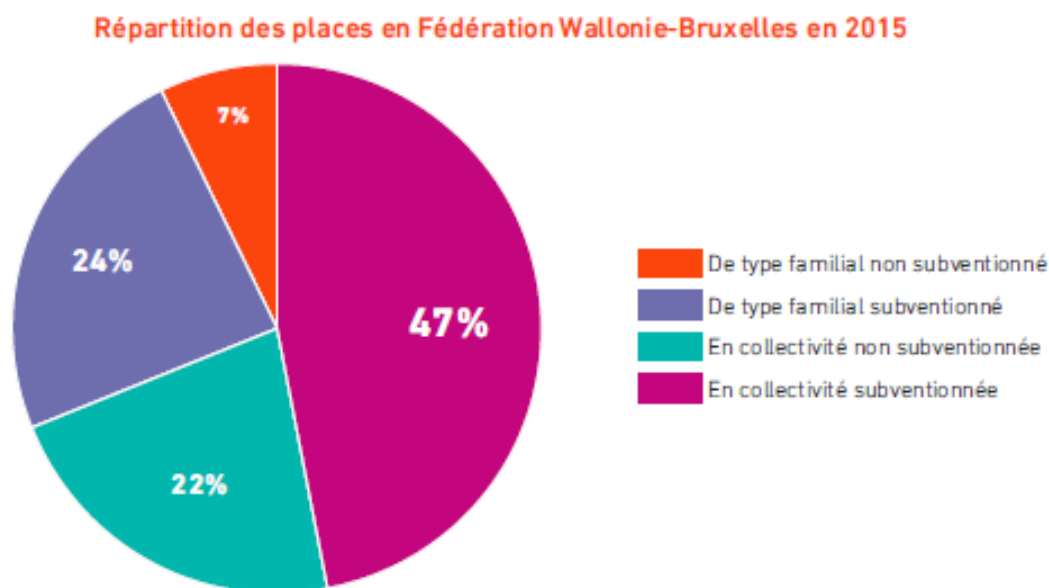


Figure 19 – Répartition des places de Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015 (ONE, 2015a, p.30).

La figure 19 permet de constater que ce sont les MAC collectifs subventionnés qui peuvent accueillir le plus d'enfants en FWB (47% des places), suivi des MAC de type familial et subventionnés (24% des places) et des MAC collectifs non subventionnés (22% des places). A contrario, les milieux d'accueil de type familial non subventionnés ne représentent que 7% des places en FWB (ONE, 2015a).

	Nb de places d'accueil au 31/12/2015			
	Accueil collectif		Accueil familial	
	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE
BXL	7.010	3.289*	312	95
B.WALLON	1.888	1.614	968	492
HAINAUT	4.703	1.213	3.907	392
LIEGE	3.480	1.669	2.362	1.031
LUX	1.084	600	1.237	409
NAMUR	1.929	1.113	1.584	626
Féd. Wallonie-Bxl	20.094	9.498	10.370	3.045

* Les 1.026 places de la Commission Européenne ne sont pas incluses (statut spécifique).

Figure 20 – Nombre de places d'accueil au 31/12/2015 (ONE, 2015a, p.30).

La figure 20 fournit des indications supplémentaires concernant le nombre de places d'accueil en FWB en 2015. La figure permet notamment de constater que c'est dans le Hainaut que l'on retrouve le plus grand nombre de places d'accueil au niveau de l'accueil collectif subventionné (4.703) alors que le plus grand nombre de places d'accueil collectif non subventionné se trouve dans la région bruxelloise (3.289). Au niveau de l'accueil familial, c'est à nouveau dans le

Hainaut que l'on retrouve le plus grand nombre de places subventionnées (2.362) alors que c'est dans la région de Liège que se trouve le plus grand nombre de places non subventionnées (1.031). Au total, l'offre de places d'accueil en FWB était de 43.007 places (30.464 places subventionnées par l'ONE et assimilées et 12.543 places non subventionnées par l'ONE) (ONE, 2015a).

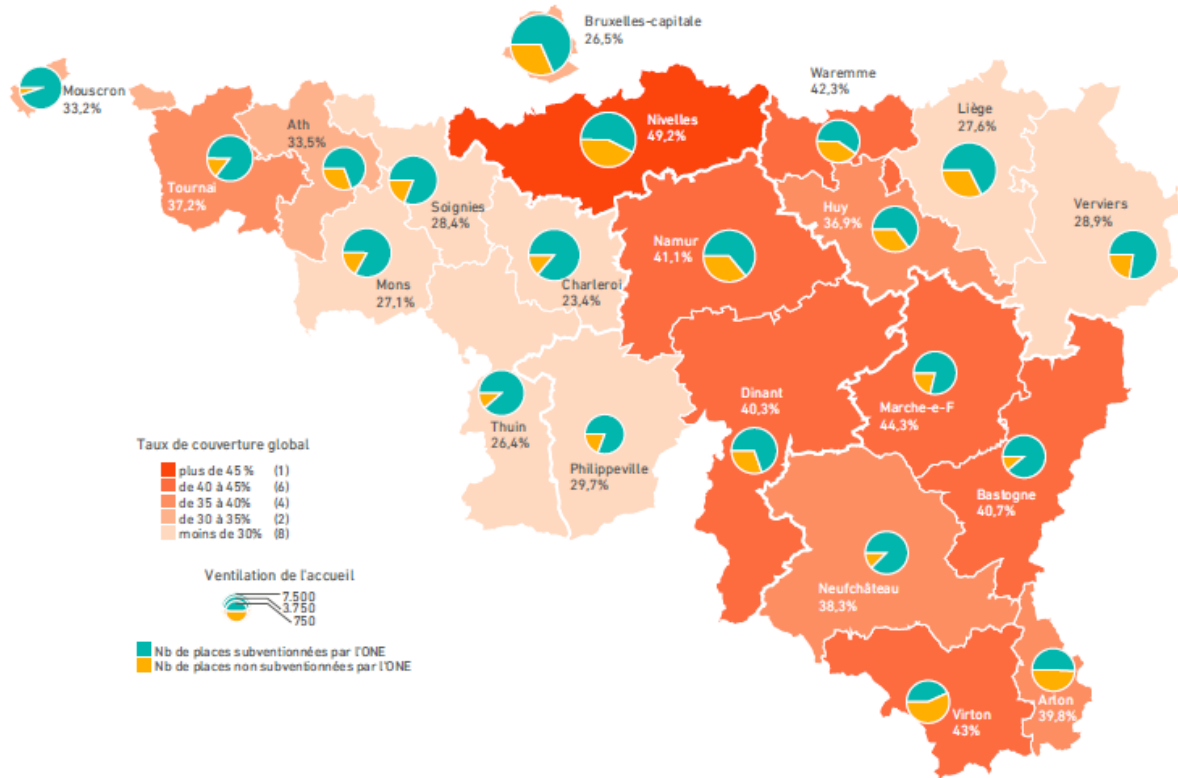


Figure 21 – Taux de couverture des arrondissements (ONE, 2015a, p.30).

La figure 21 renseigne le taux de couverture global pour chaque arrondissement. C'est à Nivelles que ce taux est le meilleur (49,2%) et à Charleroi qu'il est le plus bas (23,4%). Dans la plupart des arrondissements, la proportion de places subventionnées par l'ONE (en bleu) est plus élevée que la proportion de places non subventionnées (en jaune). Deux arrondissements font exception : Arlon où il y a presque autant de places subventionnées que de places non subventionnées, et Virton où la proportion de places non subventionnées est plus importante.

Répartition du nombre et de la capacité des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et assimilés¹
Situation au 31/12/2015²

SUBREGIONS Arrondissements	Accueil collectif										Accueil familial		Total	
	Crèches ³		Prégardiennats		MCAE ⁴		Structures ME et HA subv par le FDS2		Total accueil collectif		Accueillants Conventionnés		du nb de structures	des places
	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places		
BRUXELLES- CAPITALE	137	6.150	28	676	11	184	0	0	176	7010	79	312	255	7.322
BRABANT WALLON	34	1.208	3	62	32	618	0	0	69	1.888	246	968	315	2.856
Ath	3	100	0	0	4	66	0	0	7	166	87	348	94	514
Charleroi	32	1.408	0	0	4	54	1	16	37	1.478	279	1.104	316	2.582
Mons	20	787	0	0	8	138	1	24	29	949	169	672	198	1.621
Mouscron	14	506	0	0	0	0	1	18	15	524	41	163	56	687
Soignies	13	515	0	0	8	123	2	38	23	676	130	513	153	1.189
Thuin	10	351	0	0	0	0	1	14	11	365	127	507	138	872
Tournai	12	471	0	0	2	54	1	20	15	545	151	600	166	1.145
HAINAUT	104	4.138	0	0	26	435	7	130	137	4.703	984	3.907	1.121	8.610
Huy	4	150	0	0	6	96	0	0	10	246	120	476	130	722
Liège	47	1.698	3	64	32	570	2	26	84	2.358	230	912	314	3.270
Verviers	13	484	0	0	6	95	0	0	19	579	192	758	211	1.337
Waremme	6	198	0	0	7	99	0	0	13	297	54	216	67	513
LIEGE	70	2.530	3	64	51	860	2	26	126	3.480	596	2.362	722	5.842
Arlon	6	185	0	0	6	117	0	0	12	302	18	71	30	373
Bastogne	4	138	0	0	3	39	0	0	7	177	90	355	97	532
Marche e/F	2	43	0	0	11	150	0	0	13	193	82	328	95	521
Neufchâteau	6	211	0	0	3	57	0	0	9	268	91	361	100	629
Virton	3	66	0	0	5	78	0	0	8	144	31	122	39	266
LUXEMBOURG	21	643	0	0	28	441	0	0	49	1.084	312	1.237	361	2.321
Dinant	3	135	0	0	16	248	0	0	19	383	112	445	131	828
Namur	22	907	0	0	28	480	1	24	51	1.411	219	867	270	2.278
Philippeville	1	36	0	0	5	90	1	9	7	135	69	272	76	407
NAMUR	26	1.078	0	0	49	818	2	33	77	1.929	400	1.584	477	3.513
WALLONIE	255	9.597	6	126	186	3.172	11	189	458	13.084	2.538	10.058	2.996	23.142
Féd. Wallonie- Bruxelles	392	15.747	34	802	197	3.356	11	189	634	20.094	2.617	10.370	3.251	30.464

1 y compris les places assimilées à des places subventionnées par l'ONE : places Actiris, SEMA, FSE, places subventionnées par le Fonds de Solidarité (volet 2), places autorisées voire agréées par l'ONE mais non subventionnées

2 Les capacités reprises sont les capacités réelles des milieux d'accueil, ouvertes au 31/12/2015, par type de milieu d'accueil quelque soit leur mode de subventionnement

3 Les deux crèches parentales sont incluses dans les crèches, elles sont situées dans le Brabant wallon et représentent 28 places. La crèche permanente de Namur est également incluse dans la colonne «crèches» (30 places). Ainsi que la crèche subventionnée par le FDS2 (22 places), située dans le Hainaut.

4 Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance: les MCAE subventionnées par le FDS2 sont incluses dans la colonne «Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance»

Figure 22 – Répartition du nombre et de la capacité des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et assimilés (Situation au 31/12/2015) (ONE, 2015a, p.31).

La figure 22 donne des précisions quant à la répartition du nombre et à la capacité des MAC subventionnés par l'ONE ou assimilés. La figure donne, pour chaque type de MAC, dans chacun des 19 arrondissements repris, le nombre de milieux d'accueil et le nombre de places total. Notons que sur les 20.094 places en accueil collectif (subventionnées ONE), 15.747 sont des places offertes dans les 392 crèches (ONE, 2015a).

Taux de fréquentation – enfants inscrits au 15 janvier 2015

SUBREGIONS	Crèches	Crèches Parentales	MCAE	Prégardiennats	ME et HA subv par le FDS2	Services d'accueillantes conventionnées	Total
BRUXELLES	6.060		218	658		354	3.221
BRABANT WALLON	1.275	28	753	70		1.095	7.290
HAINAUT	5.269		638		163	5.254	11.324
LIEGE	3.184		1.230	72	28	3.116	7.630
LUXEMBOURG	924		697			1.467	3.088
NAMUR	1.398		1.263		57	2.208	4.926
TOTAL	18.110	28	4.799	800	248	13.494	37.479
Nb de places au 31/12/2015 *	15.420	28	3.248	784	165	10.370	30.015
Taux de fréquentation	1,17	1,00	1,48	1,02	1,50	1,30	1,25

* Nombre de places au 31/12/2015 pour lesquelles nous avons eu le renseignement du nombre d'enfants présents au 15/01/2015

Figure 23 – Taux de fréquentation – enfants inscrits au 15 janvier 2015 (ONE, 2015a, p.34).

La figure 23 illustre le taux de fréquentation pour l'année 2015, c'est-à-dire « le nombre d'enfants inscrits lors du recensement au 15 janvier rapporté au nombre de places pour lesquels nous avons eu le renseignement du nombre d'enfants inscrits (photographie à un moment donné) » (ONE, 2015a, p. 34). Ainsi, les crèches disposaient de 15.420 places et 18.110 enfants étaient inscrit au 15/01/2015, les crèches parentales disposaient de 28 places et comptaient 28 enfants inscrits, les MCAE disposaient de 3.248 et comptaient 4.799 inscrits, les préguardiennats avaient 784 places et comptaient 800 inscriptions, les maisons d'enfants et haltes-accueil comptaient 165 places et 248 inscrits et enfin, les services d'accueillantes conventionnées avaient 10.370 places et 13.494 inscrits. Au total donc, l'ensemble des milieux d'accueils disposaient de 30.015 places et comptaient 37.479 inscrits.

Il est cependant important de prendre en compte la présence du « taux de rotation » qui correspond au « nombre d'enfants présents au moins un jour pendant l'année rapporté au nombre de places pour lesquelles nous avons eu le renseignement du nombre d'enfants présents » (ONE, 2015a, p. 34). En 2015, le taux de rotation moyen était de 1,85, soit presque 2 enfants par place.

Evolution du nombre de places d'accueil sur 10 ans

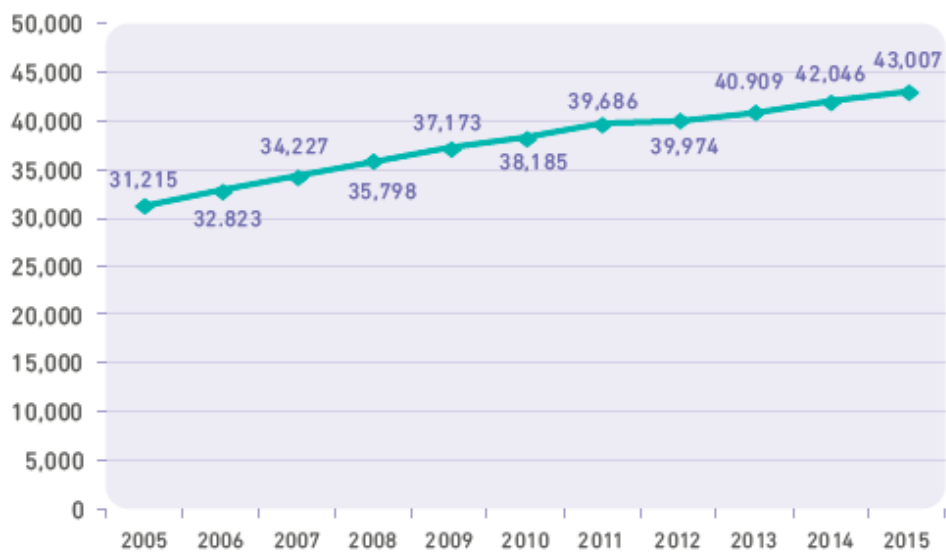


Figure 24 – Evolution du nombre de places d'accueil sur 10 ans (ONE, 2015a, p.27).

La figure 24 permet de constater que le nombre de places d'accueil a augmenté ces 10 dernières années, passant de 31.215 places en 2005 à 43.007 places en 2015 (soit un gain de 11.792 places en 10 ans) (ONE, 2015a).

Evolution du nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans sur 10 ans

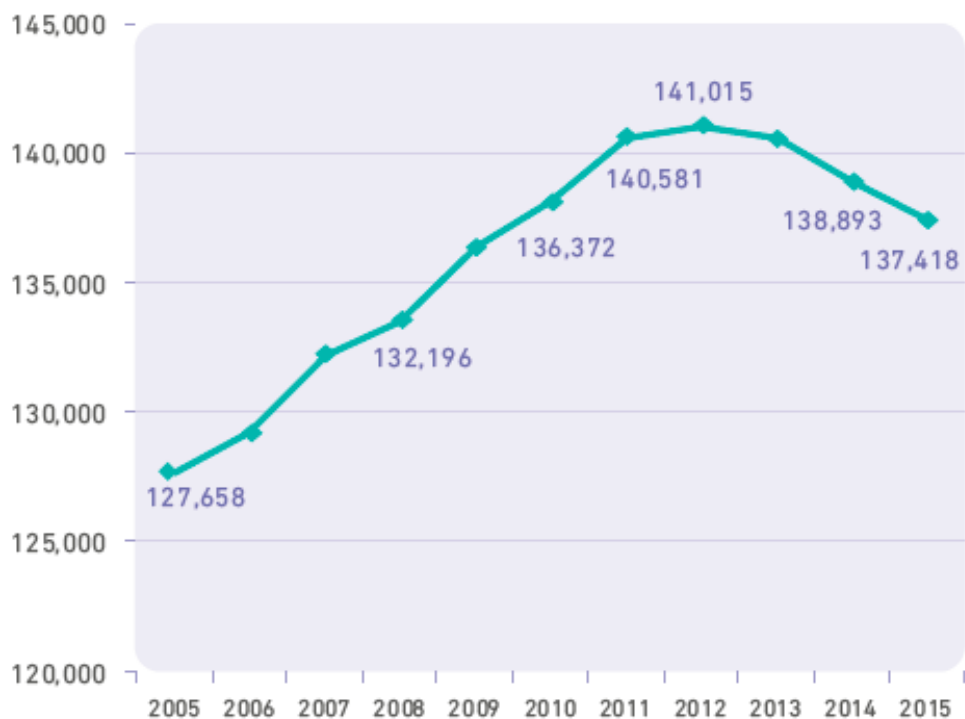


Figure 25 – Evolution du nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans sur 10 ans (ONE, 2015a, p.27).

La figure 25 permet de constater que, entre 2005 et 2012, le nombre d'enfants âgés entre 0 et 2,5 ans a augmenté (passant de 127.658 enfants à 141.015 enfants). Après le pic de 2012, le nombre d'enfants a par la suite diminué pour arriver à 137.418 enfants en 2015.

6.2. Accueil petite enfance : documents et site Internet

Un flyer à destination des parents est consacré aux milieux d'accueil (figure 26) :

The image shows a flyer on the left and an informational page on the right. The flyer is titled "À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?" and features a photograph of a baby. The informational page is titled "Pour vous guider dans vos démarches" and contains several sections with questions and answers.

ONE OFFICE DE LA MARIANÉE ET DE L'ENFANCE

0-3 ans et plus

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

Quelles sont les démarches à suivre ?
Quand commencer à chercher ?
Quels sont les différents types de milieux d'accueil ?
...

ONE.be

Pour vous guider dans vos démarches

Vous êtes à la recherche d'un milieu d'accueil pour votre enfant ?
Concilier votre vie privée et professionnelle vous amène à confier votre enfant en dehors du milieu familial. Pour répondre à ce besoin mais aussi à ceux de votre enfant, différentes possibilités d'accueil vous sont proposées.

Comment choisir entre les différents types d'accueil ?
Dans une collectivité ?
Dans un cadre familial ?

Quand et comment inscrire votre enfant ?
Trouver une place d'accueil prend du temps. Pour réserver une place, des démarches doivent être effectuées dès le début de la grossesse.

Comment est fixé le prix ?
Selon vos revenus (barèmes ONE) ou suivant un tarif fixé par le milieu d'accueil. Les montants payés peuvent être déduits fiscalement selon certaines conditions. Une intervention financière peut également être octroyée selon certaines conditions.

Quel type de milieu d'accueil ?

DANS UNE COLLECTIVITÉ

Votre enfant est accueilli par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés.



DANS UN CADRE FAMILIAL

Votre enfant est accueilli par un professionnel à son domicile ou dans un autre lieu adapté.

Quel que soit le type de milieu d'accueil, les professionnels disposent d'une formation initiale reconnue. Ils s'inscrivent dans une dynamique de formation continue pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant.

L'ONE* et les milieux d'accueil

RÔLE DE L'ONE

Autoriser

toute structure d'accueil de 0 à 6 ans.

Accompagner

les milieux d'accueil dans l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Évaluer

les conditions de fonctionnement des milieux d'accueil et les pratiques professionnelles.

Contrôler

la conformité des milieux d'accueil à la réglementation.

RÔLE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Les milieux d'accueil sont responsables de la qualité de l'accueil de l'enfant. Pour ce faire, ils doivent :

- disposer de locaux adaptés et sécurisés,
- engager du personnel qualifié et en nombre suffisant,
- veiller à la santé et au bien-être des enfants,
- mettre en œuvre un projet pédagogique conforme au Code de qualité,
- ...



*Organisme public relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En bref



	Types de milieu d'accueil	Nombre d'enfants	Âge
Collectif	Crèche (y compris parentale)	18 à 48 (14)	0 à 3 ans
	Prégardiennat	18 à 48	18 mois à 3 ans
	Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance	12 à 24	0 à 6 ans
	Maison d'enfants	9 à 24	0 à 6 ans
	Halte accueil ...	Variable	0 à 6 ans
Familton	Accueillant conventionné	1 à 5	0 à 6 ans
	Accueillant autonome	1 à 5	0 à 6 ans
	Co-accueillant conventionné	2 à 10	0 à 6 ans
	Co-accueillant autonome	2 à 10	0 à 6 ans

* Milieux d'accueil subventionnés par l'ONE où les parents paient en fonction de leur revenu mensuel net, sur base du barème ONE. Les autres milieux d'accueil fixent librement leur prix.

Les questions à poser

Pour vous aider à choisir le milieu d'accueil de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, à visiter différents milieux d'accueil et à poser notamment les questions suivantes portant sur :

La vie dans le milieu d'accueil

- Quel est l'horaire du milieu d'accueil ?
- Une fréquentation minimale est-elle imposée ?
- Que dois-je fournir au milieu d'accueil ?
- Comment sont organisés les repas ?
- Les régimes alimentaires sont-ils respectés ?
- Comment est organisée la période de familiarisation ?
- Comment le projet d'accueil est-il mis en place pour répondre aux besoins de mon enfant ?
- ...

Le coût

- Quel montant allons-nous payer ?
- Risque-t-il d'augmenter en cours d'accueil ?
- Que comprend-t-il ?
- Une avance est-elle exigée et à combien s'éleve-t-elle ?
- Et si mon enfant est absent ?
- ...

La santé

- Quel suivi médical préventif est organisé pour notre enfant ?
- Quel projet pour notre enfant en situation de handicap ?
- ...

Les questions à poser

Pour vous aider à choisir le milieu d'accueil de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, à visiter différents milieux d'accueil et à poser notamment les questions suivantes portant sur :

La vie dans le milieu d'accueil

- Quel est l'horaire du milieu d'accueil ?
- Une fréquentation minimale est-elle imposée ?
- Que dois-je fournir au milieu d'accueil ?
- Comment sont organisés les repas ?
- Les régimes alimentaires sont-ils respectés ?
- Comment est organisée la période de familiarisation ?
- Comment le projet d'accueil est-il mis en place pour répondre aux besoins de mon enfant ?
- ...

Le coût

- Quel montant allons-nous payer ?
- Risque-t-il d'augmenter en cours d'accueil ?
- Que comprend-t-il ?
- Une avance est-elle exigée et à combien s'évalue-t-elle ?
- Et si mon enfant est absent ?
- ...

La santé

- Quel suivi médical préventif est organisé pour notre enfant ?
- Quel projet pour notre enfant en situation de handicap ?
- ...



À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

ÉDITEUR RESPONSABLE : Édition PARN ENTIER
RÉALISATION : ONE



Les milieux d'accueil près de chez vous ...

Plus d'informations sur www.one.be ou via l'Administration subrégionale de l'ONE de votre province :

Administration centrale : 02 542 12 11 - info@one.be

Bruxelles : 02 511 47 51 - asr.bruxelles@one.be
 Brabant wallon : 02 656 08 90 - asr.brabant.wallon@one.be
 Hainaut : 065 39 96 60 - asr.hainaut@one.be
 Liège : 04 344 94 94 - asr.liege@one.be
 Luxembourg : 061 23 99 60 - asr.luxembourg@one.be
 Namur : 081 72 36 00 - asr.namur@one.be

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
 École de Charleroi 15 - 1040 Bruxelles
 Tél. : +32 (0) 2 542 12 11 / Fax : +32 (0) 2 542 12 51
www.one.be - one.be

ONE.be

Figure 26 – « *A la recherche d'une place d'accueil pour votre enfant ?* ».

Le site Internet de l'ONE consacre une page à l'explication des milieux d'accueil. De plus, comme ce fut le cas avec les consultations prénatales et les consultations pour enfants, le site Internet de l'ONE offre la possibilité de rechercher une place d'accueil proche de chez soi : l'interface de recherche est reprise dans la figure 27 et la figure 28 illustre un exemple de résultat obtenu pour le Hainaut. De la même façon, il est également possible de rechercher un lieu de rencontre enfant/parents proche de chez soi sur le site Internet de l'ONE.

⚠ Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les milieux d'accueil ayant donné leur autorisation figurent sur notre site Internet. Pour obtenir l'entièreté de l'offre d'accueil, nous vous invitons à prendre contact votre [administration subrégionale](#). Celles-ci pourront vous adresser un listing complet des structures d'accueil au minimum autorisées par l'ONE.

A la recherche d'une place d'accueil pour votre enfant? Suivez le [guide...](#)

Rechercher

Code Postal et et et [Liste de codes postaux](#)

Commune/Localité

Nom du Milieu d'Accueil

Province

Milieu d'Accueil de type Collectif

Milieu d'Accueil de type Familial

Milieu d'Accueil de type Occasionnel

Tous types de Milieux d'Accueil

Figure 27 – Recherche d'une place d'accueil sur le site Internet de l'ONE.

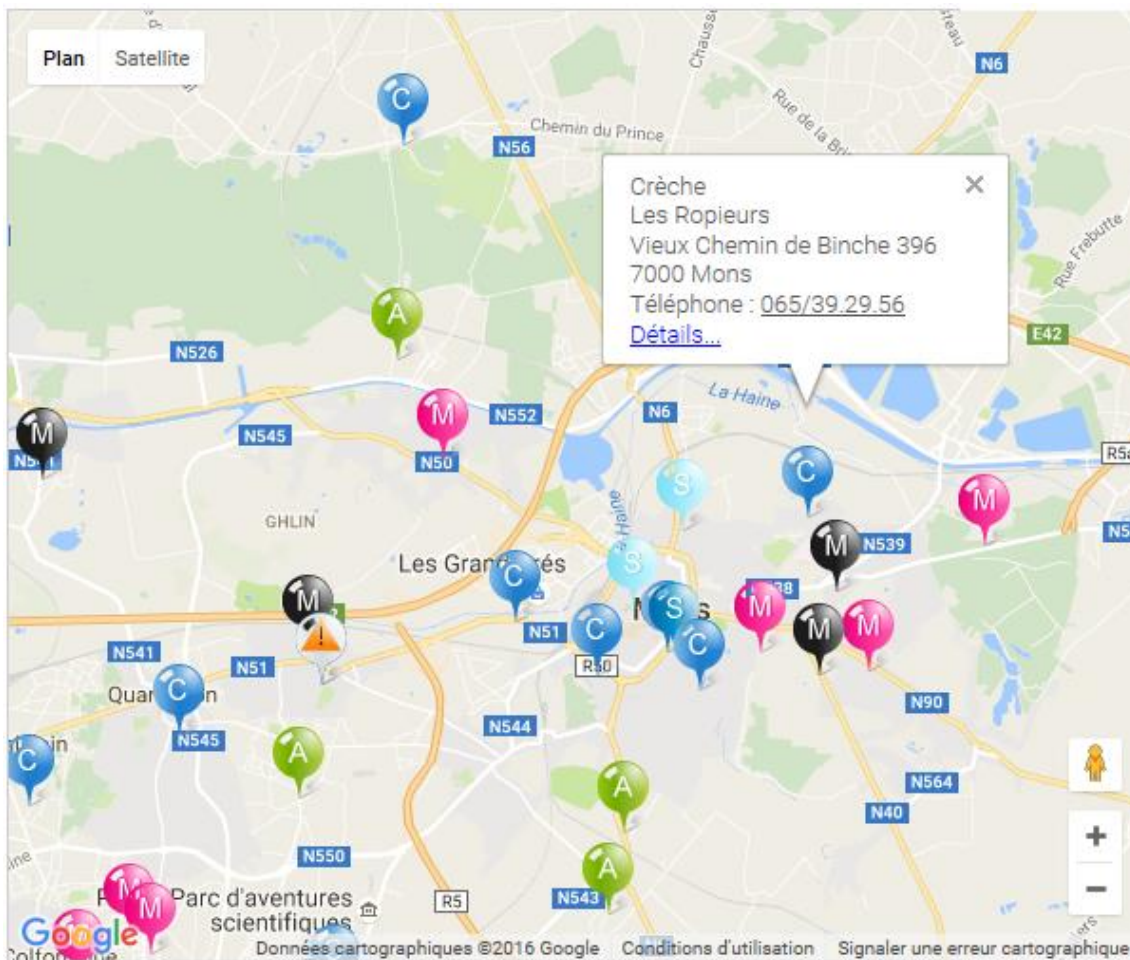


Figure 28 – Exemple de résultat de recherche d'une place d'accueil pour le Hainaut (à partir du site Internet de l'ONE).

7. Accueil temps libre

7.1. Accueil extrascolaires : quelques chiffres

	Nbre d'opérateurs d'accueil	Nbre de lieux d'accueil
Bruxelles	73	174
Brabant Wallon	78	183
Hainaut	166	688
Liège	147	483
Luxembourg	93	296
Namur	101	335
TOTAL	658*	2.159

* Un opérateur d'accueil qui organise des accueils extrascolaires sur plusieurs provinces est pris en compte plusieurs fois dans ce tableau.

Figure 29 – Nombre d'organisateur d'accueil et de lieux d'accueil par province (ONE, 2015a, p. 39).

En 2015, la FWB comptait 2.159 lieux d'accueil. La majorité de ces lieux d'accueils se situe en province du Hainaut (688), suivi de la province de Liège (483) et de Namur (335). C'est à Bruxelles que l'on retrouve cependant le moins de lieux d'accueil (174) (figure 29).

7.2. Ecoles de devoirs : quelques chiffres

EDD reconnues au 31/12/2015 par province

Bruxelles	Liège	Hainaut	Namur et Luxembourg	Brabant wallon
118	72	84	40	30

Figure 30 – Nombre d'écoles des devoirs reconnues par province (au 31/12/2015) (ONE, 2015a, p. 39).

A la fin de l'année 2015, la FWB comptait 344 écoles des devoirs, situées principalement à Bruxelles (118) (figure 30).

8. Information et communication

8.1. Médias sociaux : quelques chiffres

Lancement de la page Facebook (novembre 2015):

- Du 9 novembre au 31 décembre = **100 publications**
- Portée moyenne totale = **1420 personnes atteintes**
- Portée moyenne des vidéos = **1055 personnes atteintes**
- Portée moyenne des brochures = **1977 personnes atteintes**
- Portée moyenne des liens = **1620 personnes atteintes**
- Portée moyenne des publications diverses = **955 personnes atteintes**

Figure 31 – Chiffres suite au lancement de la page Facebook de l'ONE.

Chaque jour, une nouvelle publication est publiée sur la page Facebook de l'ONE. La figure 31 reprend quelques chiffres suite au lancement de la page Facebook de l'ONE.

8.2. Animations : quelques chiffres

Quelques chiffres concernant l'utilisation des modules pour l'année 2015 (ONE, 2015a) :

- Les grands modules ont été utilisés à 11 reprises ; la demande est plus marquée du côté des outils relatifs au bien-être et au corps, tant pour les enfants que pour les futurs parents
- Pour les outils d'animation de taille moyenne l'ONE comptabilise 47 sorties. Les sorties principales concernent la présentation des services de l'ONE (10 sorties), l'hygiène corporelle (10 sorties) et la grossesse/l'allaitement (10 sorties), suivies de l'alimentation (5 sorties) et des jeux (5 sorties).
- En ce qui concerne les petits outils d'animation, 125 sorties peuvent être comptées. La principale sortie concerne les outils d'animation sur l'alimentation (47 sorties), suivi de ceux sur l'hygiène corporelle (33 sorties). Les sorties d'outils concernent également la présentation des services de l'ONE (10 sorties) et la sécurité/l'environnement (10 sorties).

Thèmes les plus demandés

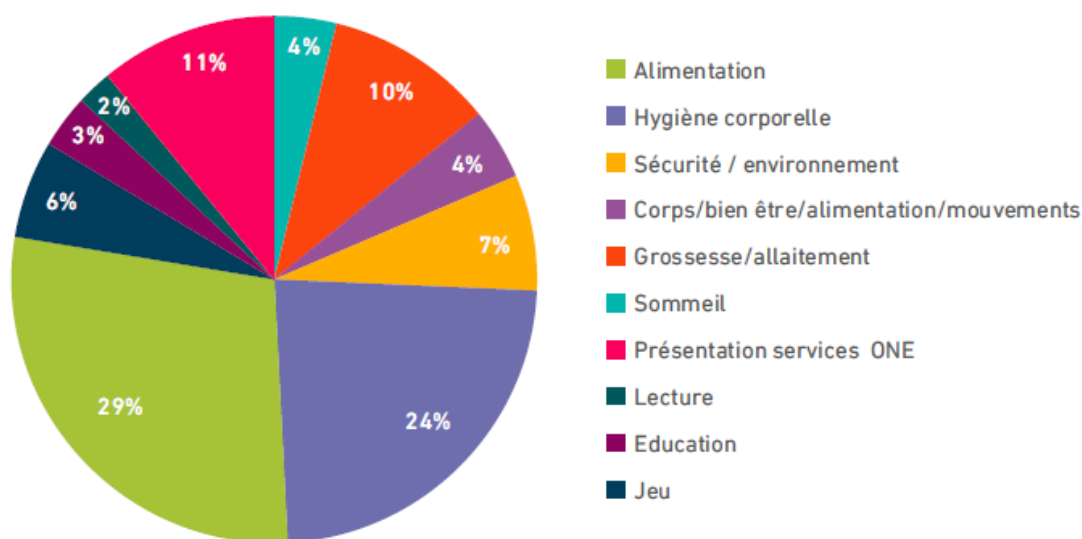


Figure 32 – Thèmes d'outils d'animation les plus demandés (ONE, 2015a, p. 49).

Il est intéressant de stipuler que « *les thèmes exploités à travers les outils d'éducation à la santé correspondent aux besoins prioritaires relevés dans la population* » (ONE, 2015a, p. 49). La figure 32 permet de constater que ce sont les thèmes concernant l'alimentation (29% des demandes) et l'hygiène corporelle (24%) qui sont le plus demandés ; ensemble, ces deux thèmes constituent plus de la moitié (53%) des sorties d'outils.

● Publics touchés

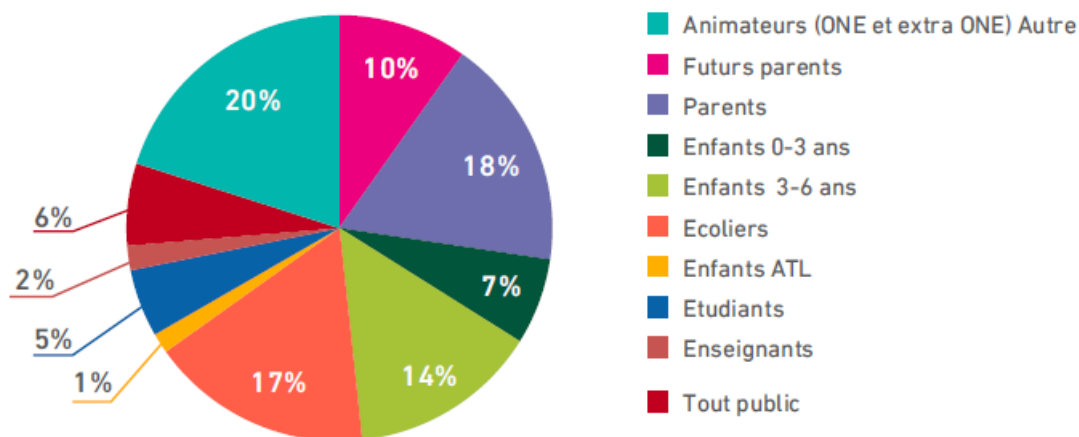


Figure 33 – Publics touchés par les outils d’animation (ONE, 2015a, p. 49).

La figure 33 reprend les publics qui sont principalement touchés par les outils d’animation. Cette dernière met en évidence que se sont principalement les animateurs (ONE ou extérieur à l’ONE) et « Autre » qui sont touchés les premiers (20%), suivi des parents (18%), des écoliers (17%) et des enfants âgés entre 3 et 6 ans (14%) (ONE, 2015a).

8.3. Documents papiers : quelques chiffres

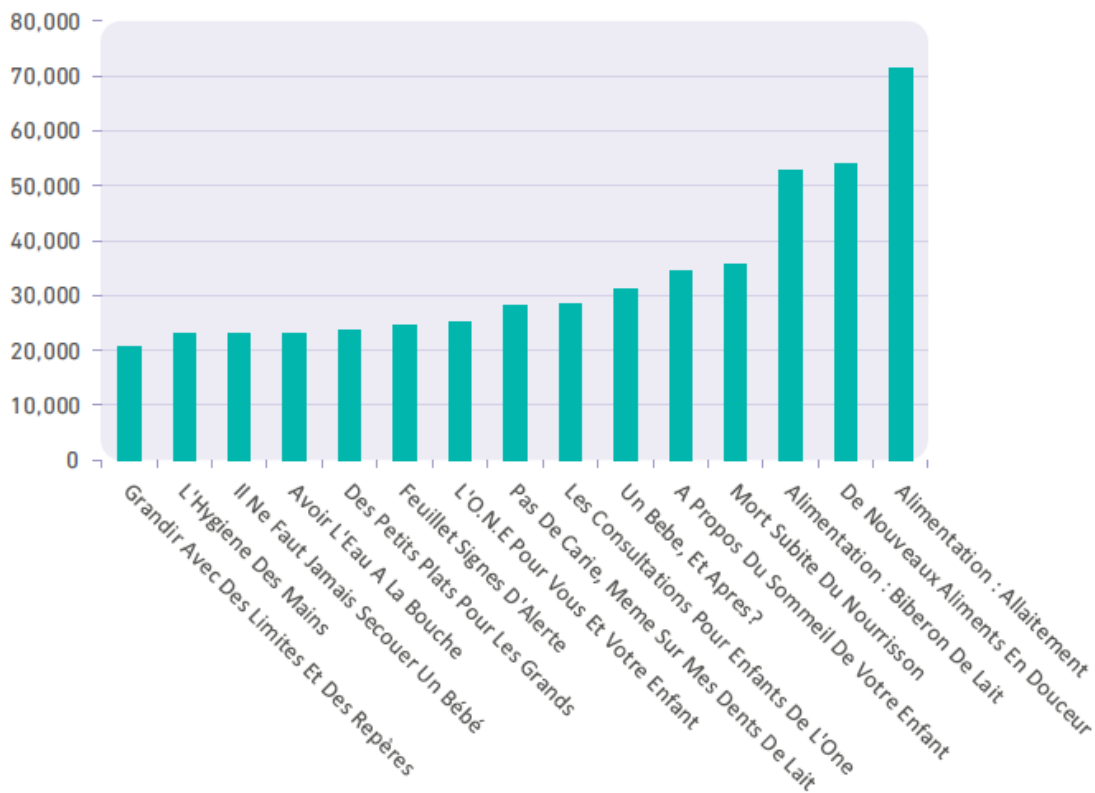


Figure 34 – Documents ayant été diffusés à plus de 20.000 exemplaires en 2015 (ONE, 2015a, p.46).

La figure 34 reprend les 15 documents ayant été diffusés à plus de 20.000 exemplaire dans le courant de l'année 2015. Les trois documents principalement diffusés sont : « L'alimentation : Allaitement », « De nouveaux aliments en douceur » et « Alimentation : Biberons de lait ».